



SIEGE
91 route des Romains
67200 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 384 077 657 – N° de gestion 92 B 275

Tél : 03 88 30 80 05
Fax : 03 88 29 91 89
e-mail : lficat@groupeks.com
web : www.ks-services.com

Strasbourg, le 12 mai 2015

Monsieur Paul TREMSAL
91 Route des Romains
67200 STRASBOURG

H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
NEW-YORK, NY 10017
USA

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que **KS SERVICES** soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de continuer à intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies. **KS SERVICES** fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes. Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Dans l'attente de votre accord, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'assurance de ma respectueuse considération.

Paul TREMSAL
Président

PJ : Notre Politique Responsabilité Sociétale



S.A.S. au capital de 100 000 € – N° TVA intracommunautaire : FR 53 384 077 657

Banques : Caisse d'Epargne Halles Strasbourg n° 16705 09017 08741211176 92 / Banque Populaire Strasbourg - Fbg National n° 17607 00001 15216354337 92
Siège Social : 91, route des Romains, 67200 STRASBOURG – RCS STRASBOURG TI 384 077 657 – Siret 384 077 657 00011 – N°gestion : 92 B 275 – APE : 8299 Z



Politique Responsabilité Sociétale

KS SERVICES, Société de Prestation de services, considère qu'elle doit garantir et être en mesure de démontrer à ses Clients qu'elle a une pratique exemplaire en termes de responsabilité sociétale tant pour elle-même que pour ses fournisseurs.

Exerçant son activité exclusivement en France, KS SERVICES a mis en place des procédures permettant de s'assurer, pour elle-même, ses filiales et ses fournisseurs, du respect de tous les aspects de la législation française du travail, elle-même conforme à toutes les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Faisant formellement référence à la norme SA 8000, nous certifions que nos procédures mises en place en interne, ainsi que pour la sélection de nos fournisseurs, permettent de garantir à nos Clients le respect de cette norme.

C'est notamment le cas en matière de respect :

- **des droits de l'homme** : liberté d'expression, d'association, de négociation collective, non-discrimination de toute nature, droit de la défense et d'une manière générale, respect de la personne humaine
 - Au-delà du respect de la législation française, notre certification ISO 9001, acquise en 2006, garantit la qualité du management en termes de respect du droit des personnes, de liberté d'expression et du respect du droit de la défense
 - Toutes nos Agences respectent la présente politique sociétale et la sélection des fournisseurs, objet d'une procédure générale de notre SMQ, prend en compte toutes ces dimensions.
 - Par l'engagement personnel de son Président, un partenariat étroit avec le Club de Rugby d'Orsay (91) est établi permettant de promouvoir les valeurs de respect de la personne, d'esprit de solidarité et d'égalité des chances.
 - Nombre de nos salariés, de tous grades et de toutes fonctions, sont issus de « la diversité » et occupent des postes à responsabilité, à due proportion de leurs compétences, de leurs aptitudes et de leur comportement et sens des responsabilités.
- **du droit du travail** : recrutement, contrat de travail, temps de travail, gestion individuelle, formation et départ
 - La Direction des ressources humaines de KS SERVICES garantit pour l'entreprise et ses filiales, la bonne application de la législation du travail, elle-même conforme aux normes de l'OIT. Dans ce cadre, elle veille au bon fonctionnement des institutions représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT, OS) et à l'établissement d'un dialogue constructif avec les élus. Très attachée à la négociation collective, KS SERVICES recherche systématiquement un consensus avec les IRP.
 - D'une manière générale, la DRH veille au respect de la législation en matière de recrutement, temps de travail, contrat de travail, gestion individuelle, formation, départ, et droit de la défense en cas de procédure disciplinaire. Elle s'assure notamment tant pour l'entreprise que pour ses fournisseurs de l'absence de toute forme de travail forcé ou obligatoire, de travail des enfants de moins de 16 ans et lutte contre toute discrimination de quelque nature qu'elle soit. Notre règlement intérieur intègre le droit de retrait et indique le droit d'assistance du salarié en cas de procédure disciplinaire.
- **de l'environnement** : Hygiène et Sécurité, normes environnementales
 - La politique HSE, l'évaluation des risques, le document unique, les plans de prévention, le règlement intérieur, les réunions périodiques du CHSCT, le travail du Responsable Sécurité, les thèmes HSE, ... sont autant d'actions concrètes qui témoignent de l'engagement de la direction sur ces thèmes de toute première importance.
 - Toutes nos descriptions de fonctions prévoient que tout salarié a un devoir d'alerte envers son responsable hiérarchique s'il constate une anomalie ou incident relatif à ces domaines.
 - KS SERVICES exerçant une activité de services, elle ne fabrique pas de produit susceptible de porter atteinte à l'environnement. Cependant, dans le cadre de l'accueil et de la formation Sécurité délivrés à tout nouvel embauché ou intérimaire, il lui est formellement demandé de respecter les règles environnementales mises en place par les clients pour lesquels il intervient.
 - Depuis 2004, notre système de management de la sécurité est habilité MASE – UIC.
 - Depuis courant 2012, et bien que nous n'atteignons pas le taux de 50% de salariés concernés par le texte de loi de réforme des retraites, nous avons entrepris un plan d'actions volontariste sur la pénibilité au travail.
- **de la lutte contre la corruption et du système de gestion** : comportement éthique à l'égard des Clients, des fournisseurs et des organismes sociaux
 - Les procédures appliquées par KS SERVICES en termes de gestion financière permettent d'éviter toute tentative d'utilisation d'argent à des fins de corruption : Aucun mouvement d'argent liquide au sein de l'entreprise et ses filiales, seuls le Président et le Directeur Administratif et Financier sont habilités à signer des chèques et ordres de virement, le remboursement des frais engagés par les collaborateurs est établi sur la base des frais réels avec justificatifs.
 - Les procédures ACHATS, RH et DAF de KS SERVICES concourent à ce que le système de gestion de l'entreprise soit transparent, documenté et auditable.
 - Chacun des fournisseurs identifiés comme « majeur » se voit soumettre un « questionnaire de qualification » permettant de s'assurer des bonnes pratiques dans ce domaine.

Je resterai particulièrement vigilant sur le respect de notre responsabilité dans tous ses aspects et je demande à chacun d'entre vous de vous y conformer strictement.

Orsay, le 16 janvier 2015

Le Président
Paul TREMSAL

Le Directeur Général des Opérations
Patrice CAMPORELLI

Benoît DE LONGVILLIERS

Les Directeurs d'Agence
Elodie EURON

Gérard VERNE

Le Directeur d'Agence Adjoint
Lionel CORVOISIER